

FORMULE 76I

REQUÊTE EN AUTORISATION D'APPEL ET AVIS D'APPEL

N° de dossier : \_\_\_\_\_

COUR DU BANC DE LA REINE

Centre \_\_\_\_\_

ENTRE :

demandeur (demanderesse)  
[appellant(e) ou intimé(e)],

- et -

défendeur (défenderesse)  
[intimé(e) ou appellant(e)].

REQUÊTE EN AUTORISATION D'APPEL ET AVIS D'APPEL

SACHEZ QUE JE / NOUS soussigné(e)(s), \_\_\_\_\_,  
[nom(s)]

demande (demandons) l'autorisation à un juge de la Cour du Banc de la Reine d'interjeter appel et que si la requête en autorisation d'appel est accueillie, j'interjetterai (nous interjetterons) appel de la décision rendue à l'égard de la présente demande par l'auxiliaire de la justice au \_\_\_\_\_, au  
[adresse de la Cour]

Manitoba, le \_\_\_\_\_ 19 \_\_.

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
[Signature de l'appellant(e), de son avocat ou de son représentant]

Adresse et numéro de téléphone de l'appellant(e) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse et numéro de téléphone de l'intimé(e) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CONVOCATION À L'AUDITION DE LA REQUÊTE EN AUTORISATION D'APPEL

La requête en autorisation d'appel sera entendue au \_\_\_\_\_,  
à \_\_\_\_\_, au Manitoba, le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ heures. Sauf  
[adresse]  
[ville]  
ordonnance contraire d'un juge, l'appel sera entendu ce même jour si l'autorisation d'appel est accueillie.

Date : \_\_\_\_\_ [sceau de la Cour] \_\_\_\_\_  
Registraire adjoint

AVIS

Les parties doivent être en mesure de faire comparaître leurs témoins à la date prévue pour la requête en autorisation d'appel et de produire leurs documents et toute autre preuve pertinente à cette date.